



## Réunion de Bureau du 25 avril 2017 à 9h

### Procès verbal

*Etaient présents : Pascal Boireau, Christine Noiville (CN), Claude Gilbert (CG), Jean-Christophe Pagès (JCP), Jean-Christophe Gouache, Claudine Franche(par téléphone) et Joëlle Busuttil  
absent : Patrick de Kochko (démissionnaire)*

## 1. Point sur les travaux en cours et sur les nouvelles saisines

### 1.1. Nouvelles saisines

#### - « Confiné »

Le Bureau a été rendu destinataire des nouvelles saisines « confiné » parvenues au HCB. Celles-ci seront traitées en CS le 26 avril. Elles émanent du :

#### **MENESR**

- 132 dossiers : 114 projets de déclaration ; 18 demandes d'agrément (3 dossiers de TG dont 2 complètement nouveaux).

#### **et du ministère de la Défense**

- utilisation d'OGM dans le cadre de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées : 2 saisines (3 dossiers en tout).

### 2.2. Travaux en cours

#### **Moustiques :**

**Calendrier** : CN rappelle que l'avis devra être envoyé dans les ministères le 1<sup>er</sup> juin au plus tard, pour une mise en ligne sur le site du HCB avant le colloque du 7 juin.

**CS** : un projet d'avis a été transmis aux membres du CS ; le rapport du GT est finalisé.

**CEES** : le projet de recommandation est très avancé, il a été revu en séance le 24 avril. Il reste un

travail important à accomplir sur le rapport du GT. Après discussion, il est proposé de s'en tenir plutôt à un document qui réunirait des "Contributions du GT à la réflexion du CEES". Si cette proposition recueille l'aval des membres du GT, les différentes contributions devront être revues en ce sens.

#### **NPBT :**

**Calendrier :** CN précise qu'il n'y pas d'urgence et que la seule chose qui compte est que chaque membre des comités se reconnaisse dans les textes finaux.

**CS :** le rapport du GT, l'avis et le résumé ont été finalisés.

#### **CEES :**

J.-C. Gouache et CG indiquent qu'il y a eu en CEES, la veille, une discussion sur la présentation de la recommandation. La présentation adoptée pour la recommandation sur la coexistence, demandée par la présidente et distribuée en séance pour information, consigne nominativement les points de vue des uns et des autres en réponse à chaque question. Cette présentation est apparue aux membres présents comme n'étant pas souhaitable. Après une longue discussion, ceux-ci se sont accordés sur la mise en évidence des grandes perspectives qui se dégagent, en précisant, le cas échéant, "une majorité/ une minorité, etc. considèrent que ...".

J.-C. Gouache rappelle que lors de la séance précédente du CEES, les membres avaient clairement demandé que la rédaction de la recommandation sorte de la "bipolarisation" classique sur ce dossier. Il existe en effet des voies intermédiaires, des incertitudes et les membres du CEES (parties prenantes ou personnalités qualifiées) peuvent varier de positions selon les questions. CN précise que le règlement intérieur indique que les recommandations "identifient les points de consensus et de divergence entre les membres. Les positions de chacun des membres, présents ou représentés, sont clairement affichées". A la lecture du document transmis aux autorités, il est impératif que les "recommandations du CEES" puissent être clairement identifiées. S'il est compréhensible que les membres n'aient pas envie d'être enfermés dans des positions figées, au moins l'autorité publique doit-elle comprendre dans quelles grandes tendances ils se situent.

Le projet de recommandation, longuement examiné en séance la veille, est pratiquement abouti *modulo* les quelques corrections demandées. Les considérations exposées plus haut devront être prises en compte dans la rédaction. Le rapport du GT est également pratiquement terminé. Il reste à soumettre aux membres, outre les versions définitives des recommandation et rapport du GT, le résumé de la recommandation.

Après discussion avec les membres présents, la présidente observe que la recommandation devrait être validée lors de la séance de juin.

## **2. Lettre ouverte des organisations démissionnaires à la présidente du HCB**

J.-C. Gouache a souhaité que ce point soit porté à l'ordre du jour des séances du Bureau et du CEES d'avril. Il considère, et l'ensemble des membres présents du CEES se sont exprimés en ce sens également, que les conditions posées par les organisations démissionnaires pour leur retour sont inacceptables.

Dans un souci de transparence, la présidente signale qu'elle a reçu un courrier de Michel Dubromel, président de FNE, qui sollicite un rendez-vous et se dit prêt à reconsidérer sa position

“dès lors que [la présidente] et le Bureau du HCB [les auront] rassurés sur l'état d'esprit et les modalités de travail au sein du CEES”. M. Dubromel sera reçu par CN.

### **3. Colloque “Moustiques”**

70 inscrits à ce jour. Chacun est invité à faire circuler l'information.

### **4. Questions diverses**

#### **- Calendrier des Bureaux 2017-2018 :**

Bureaux le mercredi matin (horaire à déterminer avec Claudine) ; CEES le mardi ; CS mercredi après-midi et jeudi.

- Un **Mémoire en présentation d'observations devant la Cour de Justice de l'Union Européenne**, est disponible sur le site d'InfoGM. Il sera demandé à Pauline Andarelli, stagiaire au HCB d'en faire une synthèse.